

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

ID : 011-200035855-20220209-2022_004-DE



2022-004

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 09 février 2022 à 18 heures 00
Séance du Conseil Communautaire du 9 février 2022 à 18 heures 00
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS
BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Tarifcation 2022
pour l'accueil
d'urgence des
crèches

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Patrick MAUGARD,
Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT,
Jacques PENNAVAIRE, Nadine ROSTOLL, Denis BOUILLEUX,
Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT,
Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY,
Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Alain CARBON,
Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Marie-Paule CAU, Véronique CORROIR,
Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE,
Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM,
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,
Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Benoît MERLIN,
Gérard MONDRAGON, Charles PAULY, Bruno PERLES,
Jean-François POUZADOUX, Martine PUEBLA, Jacqueline RATABOUIL,
Jérôme SENAL, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,
Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
02 février 2022

Formant la majorité des membres en exercice.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Hubert NAUDINAT par
Jérôme WILTZIUS, Bernard PECH par Jacques PENNAVAIRE.

10 FEV. 2022

PAR PUBLICATION
LE

Procurator(s) : Karole CAFFIER à Gérard MONDRAGON,
Javier DE LA CASA à Patrick MAUGARD, François DEMANGEOT à
Jean-François VERONIN-MASSET, Hélène GIRAL à Sabine CHABERT,
Prescillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Pierre MONOD à Isabelle SIAU.

10 FEV. 2022

PAR DELEGATION
LE

Excusé(s) : Nicole MARTIN, Sandrine CAMPGUILHEM,
Hubert CHARRIER, Henri POISSON, Bruno POMART, Régine SURRE.

Signature

Absent(s) : Didier CALMETTES, Dominique DUBLOIS,
Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, René MERIC,
Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON,
Bernard VIDAL.

Secrétaire de séance : Audrey GAIANI.

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

ID : 011-200035855-20220209-2022_004-DE



2022-004

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de voter les tarifs 2022 pour l'accueil d'urgence de la crèche de CASTELNAUDARY, de la crèche de SAINT PAPOUL et de la crèche de SALLES SUR L'HERS :

- Crèche Louise Michel à CASTELNAUDARY : 1,49 € / heure
- Crèche Los Drollets à SAINT-PAPOUL : 1,45 € / heure
- Crèche Les Pitchous à SALLES-SUR L'HERS : 1,73 € / heure

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ACCEPTE d'appliquer les tarifs ci-dessus pour l'accueil d'urgence 2022 de la crèche de CASTELNAUDARY, de la crèche de SAINT PAPOUL et de la crèche de SALLES SUR L'HERS.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 09 février 2022

Le Président,

Philippe GREFFIER